



Sandra Camarda, Arnaud Sauer, Denis Scuto

Après la Première Guerre mondiale qui se termine par la défaite des empires centraux, le gouvernement luxembourgeois se trouvait dans une situation délicate. La décision du ministre d'Etat Paul Eyschen de maintenir, après l'invasion allemande du Grand-Duché en août 1914, une politique de neutralité tous azimuts, après des protestations timides et infructueuses, lui a attiré les foudres de la France, qui interprète cela comme une position pro-allemande.

Selon l'historien Gilbert Trausch, l'attitude accommodante du gouvernement s'expliquait en 1914 par sa conviction d'une victoire allemande rapide et par sa lucidité dans la dépendance économique luxembourgeoise à l'égard du Reich. Voilà pourquoi, en avril 1919, lors de la Conférence des Quatre à Versailles, Clemenceau lance au roi des Belges, Albert I^{er}: „Je refuse de négocier avec le gouvernement actuel du grand-duché qui est un gouvernement allemand.“

L'instrumentalisation des légionnaires au service de la France

C'est dans ce contexte qu'une catégorie spécifique de Luxembourgeois sera glorifiée, mais aussi instrumentalisée par les élites politiques luxembourgeoises. La contribution des Luxembourgeois dans les armées alliées permettra de dissiper les critiques et de souligner la participation du Luxem-

L'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT

Une expo multimédia révèle l'histoire des Luxembourgeois dans la Légion

bourg ou du moins de nombreux Luxembourgeois à l'effort de guerre dans le bon camp. L'amitié avec la France et les centaines de Luxembourgeois qui ont servi dans les rangs alliés pendant la guerre sont, en 1919, des arguments de taille pouvant faire pencher la balance en faveur du maintien de l'indépendance du pays.

Le 28 mai 1919, une délégation luxembourgeoise, présidée par le ministre d'Etat Emile Reuter, est accueillie à Versailles par Wilson, Lloyd George, Orlando et Clemenceau. Reuter plaide pour le maintien de l'indépendance, qui répondrait à l'aspiration de la grande majorité des Luxembourgeois. Si Clemenceau ne prend pas directement position, du moins déclare-t-il: „Je parlerai franchement à ce sujet. Nous désirons être dans les meilleurs termes avec le peuple et le gouvernement luxembourgeois. Nous connaissons bien vos compatriotes, dont beaucoup vivent parmi nous, et dont un grand nombre ont servi volontairement, avec le plus grand dévouement et la plus grande bravoure, dans l'armée française, pendant la présente guerre. Nous vous exprimons à ce sujet notre sincère reconnaissance.“

Outre le gouvernement luxembourgeois, Clemenceau lui-même instrumentalise les volontaires au service de la France pour renforcer la position française aux dépens de la Belgique dans les complexes négociations du nouvel ordre européen. Le 4 avril 1919, „le Père la Victoire“ avait déclaré ceci au roi des Belges, en réponse aux visées annexionnistes belges vis-à-vis du Luxembourg: „Ne me demandez pas de jeter les Luxembourgeois dans les bras des Belges: je ne connais pas leurs sentiments. Tout ce que je sais, c'est que nous avons eu dans l'armée française 1.500 volontaires luxembourgeois et qu'il n'y en a eu que 170 dans l'armée belge. Je ne dis pas cela, d'ailleurs, pour revendiquer le Luxembourg.“

Dévoués et braves amis de la France? Patriotes luxembourgeois et héros honorés par plusieurs monuments au Luxembourg? Juste sombres va-t-en-guerre? Ou simples victimes du premier conflit européen de masse? Mais qui étaient ces légionnaires luxembourgeois? Que faisaient-ils en France et depuis quand s'y étaient-ils fixés? Quelle était leur identité, mais aussi leur nationalité? Pourquoi se sont-ils engagés? Combien étaient-ils? Comment furent-ils représentés et comment sont-ils entrés dans la mémoire?

L'exposition multimédia immersive et marquante sur les Luxembourgeois dans la Légion étrangère française, „Légionnaires – Parcours de guerre et de migrations entre le Luxembourg et la France“, fruit d'une collaboration entre le C²DH et le Musée Dräi Eechelen, ouverte au public à partir du 1^{er} juillet 2021 au Musée Dräi Eechelen, tente d'y répondre en questionnant les stéréotypes à partir d'approches microhistoriques et prosopographiques.

L'exposition Légionnaires, placée sous le commissariat de Sandra Camarda, Arnaud Sauer et Denis Scuto (C²DH), et coordonnée par Simone Feis, Ralph Lange et François Reinert (Musée Dräi Eeche-

len), rassemble les résultats d'une enquête de cinq ans sur les Luxembourgeois dans la Légion étrangère française. L'espace d'exposition et le projet multimédia, conçus par 2Farchitettura et Tokonoma, saisissent la complexité du thème en offrant aux visiteurs une expérience sensorielle et interactive visant à déconstruire certaines idées reçues.

En avant-première d'une campagne dans les médias sociaux qui présentera chaque semaine une minibiographie de légionnaire luxembourgeois jusqu'à la fin de l'exposition en novembre, nous vous invitons aujourd'hui à découvrir l'un de ces légionnaires.

Jacques Lentz dit Harryso

Le légionnaire Jacques Lentz offre un cas particulièrement intéressant et moins atypique qu'il n'y paraît. Il est né le 3 août 1881 à Luxembourg-Rollingergrund. Son dossier de demande de naturalisation nous apprend qu'il est arrivé en France avec ses parents alors qu'il avait deux mois. La famille s'est installée à Boulogne-sur-Seine (actuelle Boulogne-Billancourt) où le père exerce la profession de menuisier.

Alors que ses parents sont retournés au Luxembourg (son père décède à Rollingergrund en 1913), Jacques reste en France. Il quitte Boulogne pour s'installer en 1908 au 7, rue de la Douane dans le 10^e arrondissement de Paris où sa carrière d'artiste lyrique prend une nouvelle tournure. Deux ans plus tard, il épouse à Schaerbeck en Belgique Rosalie Crutzen, née à Clermont (Belgique), en province de Namur.

A la déclaration de guerre, Jacques Lentz, alors père d'un enfant né en 1911 à Paris, se trouve en tournée bien loin de France. C'est ce que l'on apprend au dé-



Jacques Lentz dit Harryso

Photo: Collection MNHA Luxembourg

tour d'une lettre motivant sa demande de naturalisation: „Quand la guerre a éclaté, ma profession d'artiste m'avait conduit à Constantinople, en engagement. Je revins immédiatement en France.“ Il s'engage volontairement dans les rangs de la Légion étrangère pour la durée de la guerre le 27 août 1914 à Paris. Il est alors affecté au 2^e Régiment étranger et envoyé à Blois le 29 août où l'un des dépôts de la Légion a été installé. Pouvant bénéficier des dispositions de la loi du 5 août 1914 accordée aux engagés volontaires pour la durée de la guerre, il fait sa demande de naturalisation française la même année.

Après onze mois de campagne, le caporal Lentz, atteint de tuberculose, se retrouve dans l'incapacité de servir. Réformé n^o 2 le 1^{er} juillet 1915 à Orléans pour „imminence de bacillose“, il est libéré le lendemain de son engagement et regagne son foyer parisien.

Arguant d'une tournée théâtrale „d'une durée prolongée“, il se désiste en 1916 de sa demande de naturalisation. Son dossier présente pourtant de „bons renseignements“. Inconnu aux sommières judiciaires, il „fait l'objet de renseignements favorables tant au point de vue politique et national que sous le rapport conduite et moralité.“

A plus de 40 ans et ayant „perdu tout esprit de retour dans son pays“, celui-ci réactive en 1923 son dossier. C'est que Jacques Lentz alias Harryso voit sa carrière artistique quelque peu décoller. On

apprend en effet qu'il „travaille actuellement pour la firme cinématographique Pathé à Vincennes“. Diverses archives conservées dans les fonds de la Bibliothèque nationale de France révèlent la trace de l'activité artistique du chanteur-interprète parisien („My Little Dolly“ (chanson anglaise), „La vraie Française, Chanson des Femmes françaises“). Au cinéma, son nom apparaît d'autre part dans Les Trois Mousquetaires, film muet de Henri Diamant-Berger daté de 1921.

Casser les stéréotypes

Les courriers qu'il rédige pour accompagner sa demande nous donnent des informations précieuses en ce qui concerne son positionnement identitaire et son rapport à la nationalité française: „M'étant toujours depuis ma naissance considéré un peu Français en vertu des notions intellectuelles, et morales, et de ma pensée qui a toujours été française je serais fier et heureux, Monsieur le Ministre, de le devenir tout à fait. C'est mon désir le plus cher pour moi et pour mes enfants, car j'espère encore en donner à la France.“

A l'occasion de l'enquête de police qui est diligentée, son dossier note qu'il a deux frères. L'aîné exerce la profession de peintre-décorateur à Luxembourg, tandis que le plus jeune, né en France, mais ayant conservé la nationalité luxembourgeoise, réside à Paris à la même adresse que Jacques. Pour appuyer sa demande, l'ancien combattant évoque également une citation à l'ordre du Régiment, sans pouvoir l'attester cependant. Jacques Lentz est finalement naturalisé français le 28 mars 1924, tandis que sa femme, née Belge et devenue Luxembourgeoise par mariage, acquiert la nouvelle nationalité de son mari par décret en avril 1924. Leur fils, né sur le sol français et n'ayant pas répudié cette nationalité, deviendra quant à lui automatiquement Français.

Comme le montre l'exposition qui sera inaugurée la semaine prochaine, se plonger dans les biographies et parcours des Luxembourgeois engagés dans la Légion étrangère permet de casser les stéréotypes et de mettre en lumière la grande complexité de parcours de ces hommes aux origines sociales et culturelles ainsi qu'aux expériences et motivations les plus diverses.

En mettant l'accent sur les trajectoires individuelles, l'exposition entend apporter un éclairage nouveau sur les raisons de l'engagement militaire de ces individus, les changements de nationalité dont ils ont fait l'objet, mais encore les ramifications familiales entre les deux pays, la situation professionnelle et économique des migrants ainsi que leurs réseaux sociaux, culturels et politiques.

